



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2011

La séance est ouverte à 20h.30, par M. Samuel VILLARS, président du Conseil municipal, qui salue la présence de M. Henri GANGLOFF, futur secrétaire communal, qui assiste à cette séance en temps que public.

Il profite également de souhaiter ses meilleurs vœux à tous et que 2011 reste sereine, bien qu'il s'agisse d'une année électorale. A ce propos, il demande à tous de bien vouloir ne pas mener campagne au sein du Conseil municipal et remercie déjà tous les conseillers pour leur respect mutuel.

Avant de passer à l'ordre du jour, il tient à excuser M. Didier FLECK pour son retard.

Présents : Madame Monique MEYER, Maire.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Gloria ROSENBERG, Claire-Lise HALDEMANN et Mme Catherine LUGINBÜHL,
Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES,
Olivier GOY, Philippe ISELI, Olivier JUNGO, Yves MERMIER, Jan SLETTENHAAR et
Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2010 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Propositions de motions et résolutions ;
- 5) Rapports des commissions ;
- 6) Fixation des dates des réunions de commissions ;
- 7) Questions et divers.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2010

M. GAILLARD, page 6, point 6 « Dates des commissions » attire l'attention qu'il y a un « cafouillage » entre les dates et les jours.

M. VILLARS, page 6 : son nom est mal orthographié. De plus, concernant le sondage pour les aînés, il précise que le fruit du travail de la commission doit, dans un premier temps, être présenté au Conseil municipal, qui décidera de la suite à donner.

Les conseillers n'ayant de plus de remarques, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à ses auteurs.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Boîte e-mail des conseillers

Les boîtes e-mail « avusy.ch » étant maintenant opérationnelles pour tous, elles doivent, à partir d'aujourd'hui, être utilisées pour tout courrier en relation avec la fonction de conseiller municipal.

Mme MEYER ajoute que toutes ces adresses sont enregistrées, ce qui rend encore la communication plus facile, sans oublier le souci de confidentialité. Certains conseillers ayant des boîtes e-mail « familiale ».

M. GOY demande s'il existe un « numéro vert » en cas de problème ?

Réponse : La Mairie.

2.2 Délais divers

Plutôt que de solliciter l'Exécutif, pour connaître l'avancement de certains dossiers, les membres du bureau ont convenu que le suivi des délais se fera durant les séances du bureau. Cet échange optimise ainsi le fonctionnement du Conseil municipal. Les informations seront ensuite transmises lors des séances du Conseil municipal, sous le point « communications de l'Exécutif ».

3. Communications de l'Exécutif

3.1 SIG

Mme le Maire rappelle que la commune voulait profiter de la fouille sur la route de Sézegnin, pour poser des tuyaux d'éclairage public, de sorte à faire d'une pierre deux coups.

Pour ce travail, les SIG nous ont envoyé une facture d'un montant de Fr. 3'864,-- qui englobe la pose et les fournitures.

Trouvant que les SIG poussaient le « bouchon un peu loin », Mme MEYER est intervenue à plusieurs reprises et les SIG nous font grâces des travaux, mais pas des fournitures qui s'élève à Fr. 250,-- !!!

20h.45 : M. FLECK rejoint la séance.

3.2 Plans de marquage des Quoattes

Ils sont arrivés en Mairie le 16 décembre dernier, après 3 mois d'attente !!!

Suite au téléphone que M. GARDI a eu avec les services concernés, les pré-marquages seront faits. Seul le « STOP » d'Athenaz reste compliqué et n'est toujours pas résolu, car il fait l'objet d'un Arrêté.

Mme MEYER précise que lors de la séance qui s'était tenue au mois de septembre dernier, où tous les services et entreprises concernés étaient présents, il était convenu du marquage de ce « STOP » et la décision avait été notifiée dans le procès-verbal, avec l'aval de tous. Malheureusement, nous constatons à ce jour que cette modification n'a pas été marquée et on nous répond aujourd'hui que ce changement est soumis à une procédure.

Mme le Maire n'entend pas en rester là et va envoyer un courrier « recommandé » au Conseil d'Etat, pour lui expliquer ce qui se passe et que, avec ou sans leur accord, la commune marquera ce « STOP », car les usagers sont en danger. Il faut savoir que les entreprises ne peuvent pas prendre le risque d'effectuer ce travail, sans les préavis nécessaires, au risque d'être à l'amende.

3.3 Panneaux TROC : Ils sont été posés avant les Fêtes de fin d'année.

3.4 Invitation des enseignants

La commission sociale est invitée à se joindre à cette invitation, le mardi 1^{er} février à 18h.30 à la buvette du centre communal, pour un apéritif dînatoire.

M. JUNGO s'excuse de ne pas pouvoir être présent ce jour-là.

3.5 Central téléphonique du centre communal

Ce central a été changé car il montrait des signes évidents de faiblesse.

Le coût de cette opération est de plus ou moins Fr. 8'000,--, mais cela nous a permis de résilier 6-7 abonnements pour un montant total de Fr. 150,-- /an, sans compter que le fonctionnement du nouveau système est plus simple d'utilisation.

3.6 Coût de la mise en passe

Nous sommes à bout touchant et le montant TTC est de Fr. 121'670,20.

Une notice d'utilisation va être éditée, car il existe trois sortes de serrures différentes.

M. BONAITI demande si cette somme était prévue au budget ?

M. JEMMELY : Oui, la moitié était notée au budget et pour la différence, il avait été décidé de prendre sur le poste du SIS, qui avait été prévu très large.

4. Propositions de motions et de résolutions

Rien à signaler.

5 Rapports des commissions

5.1 Commission sociale

- La commission a rencontré la Jeunesse d'Avusy, pour la présentation des changements au sein de leur association. La Jeunesse nous a également expliqué leur fonctionnement et nous a présenté leurs projets pour 2011-2012. Projets très sympas.

Pour conclure, les jeunes sont très contents du contact avec l'administration et demandent s'ils pouvaient avoir un local pour stocker leur matériel.

M. JEMMELY : La mise à disposition d'un local est en cours et ils savent qu'ils doivent passer à la Mairie.

- Cercle des Jeunes : Organisation d'une journée ski et du Contest de skate. L'organisation avance lentement, mais la confirmation de la réservation pour le ski sera faite cette semaine encore, avec un projet de budget. Les accompagnants seront MM. TILOUCHE et BABA.

- Soirée à thème pour les jeunes : Cette soirée se déroulera courant avril-mai, avec pour thème : Internet – Facebook et les réseaux sociaux en général. Un intervenant animera cette soirée.

Reste à définir la tranche d'âge.

M. GOY voit une tranche d'âge plus jeune que celle approchée précédemment.

6. Fixation des dates des prochaines commissions

- Mercredi 19.01.11 à 20h.30 commission environnement Mairie
- Lundi 24.01.11 à 18h.00 commission civisme c/Yves MERMIER

- Mardi 25.01.11 à 20h.00 commission aménagement Mairie (ch. piétonniers + bât. Sézegnin)
- Jeudi 27.01.11 à 18h.00 commission économie Mairie (plaquette + réunion entreprises)
- Mercredi 02.02.11 à 18h.30 commission sociale Mairie
- Mardi 08.02.11 à 20h.00 commission finances Mairie (tableau investissements du CM)

7. Questions et divers

7.1 M. GOY annonce que le groupe de Hard Rock « communal » se produira ce samedi à 15h.00 à Confignon.

7.2 M. FLECK : Constitution et communes. La commission de rédaction de la constitution a sorti un 1^{er} jet, dans lequel l'Etat encourage les communes à fusionner. La création de districts y est mentionnée, sans y être précisée.

Le 17 janvier, un article écrit par Dominique von Burg est paru dans la Tribune de Genève, sur les fusions entre les cantons et souligne que Genève est le canton réticent par excellence. Le dessin qui image cet article est aussi très bon.

7.3 M. FLECK : Lors de la première réunion « Questions du public », un habitant nous avait questionnés sur la sablière du Cannellet à Champlong. La réponse se concluait avec la fin des travaux en 2008. Où en sommes-nous ?

Mme le Maire : Nous étions optimistes en 2008. Malheureusement, les travaux de réhabilitation ont été freinés, entre autre, par le démantèlement de la cabine SIG. Toutefois, un bon nombre de choses ont été évacuées depuis, mais ce n'est de loin pas encore bon. Nous avons été approchés par REALISE, car un jeune qui travaille pour cette association monte un travail de fin de diplôme, et le dossier est arrivé cet après-midi sur son bureau. Mme MEYER va en prendre connaissance et reconnaît, il est vrai, que c'est un sujet qui traîne.

M. FLECK souligne qu'il est important de rester prudents lors des réponses aux gens, car nous ne maîtrisons vraiment pas tout !

M. GARDI : Cet exemple démontre que nous sommes parfois trop optimistes en avançant des dates, et comme l'a dit M. FLECK, nous devons porter une attention particulière, et même si nous croyons bien faire, ne pas avancer de délais.

7.4 Mme LUGINBÜHL demande si nous avons reçu les panneaux du Pédibus ?

Oui, nous les avons reçus à la fin de l'année et devons savoir encore où les poser ?

7.5 M. GAILLARD aimerait savoir si la séance pour les terrains Portier a lieu ?

Mme MEYER : La séance est agendée au mardi 25 janvier à 18h.00 à la Mairie, en présence de M. HENCHOZ, Maire de la commune de Corsier.

7.6 M. MERMIER remercie M. VILLARS pour l'organisation de ce sympathique apéritif.

C'est avec grand plaisir que M. VILLARS a organisé ce moment convivial et il remercie les personnes qui ont pu venir.

7.7 Mme MEYER transmet les nombreux messages de remerciements de la part des aînés, pour l'organisation du Noël.

Comme demandé par Mme et M. DUFURNET qui pour des raisons de santé, n'ont malheureusement pas pu se joindre à tous, elle lit le message de remerciement pour l'attention qui leur a été apportée pour la nouvelle année, qui les a beaucoup touchés.

La séance est close à 21h.15.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :